

Image not found or type unknown



Indemnité de remboursement anticipé plus frais de dossier

Par **inty**, le **07/06/2013** à **22:31**

Bonjour, rnje suis en train de renegocier le taux d'empreint, rnj'ai un credit de 78 000 euro, et je peux faire un remboursement anticipé qui baisserai mon credit rnà 40 000 euro mais ils me demandent 400 euro de frais de dossier rnet 800 euro pour un remboursement partiel anticipé de mon credit.rnsont t'il en droit de me demander les deux ?rnfrais de dossier + indemnité de remboursement .rnles frais de dossier ne sont il pas négociable ?rnmerci
rninty